

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (EgaPro) 2024

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet de mesurer les inégalités salariales dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

Cet index permet de mesurer sur 100 points l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il s'articule autour de cinq indicateurs :

- l'écart de rémunération femmes-hommes (40 points) ;
- l'écart dans les augmentations annuelles (35 points) ;
- les augmentations au retour de congé maternité (15 points) ;
- la part des femmes dans les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise (10 points).

CHIFFRES INDEX EGALITE PROFESSIONNELLES FEMMES-HOMMES – 2024

Au titre de l'année 2024, l'index s'élève à 76/100.

Il est décomposé de la manière suivante :

Critère 1 : Ecart de rémunération	31/40
Critère 2 : Ecart du taux d'augmentations individuelles	35/35
Critère 3 : Retour de congé maternité	0/15
Critère 4 : Dix plus hautes rémunérations	10/10

Dans un souci d'amélioration continue, BSF s'engage à questionner ses pratiques et chercher à progresser sur les critères suivants :

CRITERE 1 : Répartition des écarts de rémunération

Objectifs de progression :

Afin de progresser sur ce critère, BSF s'engage à :

- Communiquer en toute transparence sur les offres d'emploi sur les salaires proposés à l'embauche
- Continuer de veiller à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes à l'embauche pour un même poste ou un poste de valeur égale.
- Veiller à l'égalité de traitement salarial entre les femmes et les hommes pour un même poste ou un poste de valeur égale tout au long du parcours professionnel au sein de l'Association.

CRITERE 3 : Retour de congé maternité

Objectifs de progression :

Afin de progresser sur ce critère, BSF s'engage à :

- Proposer à ses salariées de retour de congé maternité, un accompagnement au retour à leur poste de travail, afin de faciliter leur reprise d'activité.
- Porter une attention toute particulière aux salariées de retour de congé maternité, afin d'assurer une continuité dans l'évolution de leur parcours professionnel.